

Armand de BÉHAULT de DOZNON, le Tournoi de Mons en 1310, extrait du *Cercle archéologique de Mons*.

M. le Secrétaire rend compte des travaux de la Société pendant l'année 1910, insistant particulièrement sur les monographies de villages, qui sont encore en petit nombre et peuvent ménager à ceux qui s'y adonneront de réelles jouissances à faire partager à leurs confrères.

M. Flamant, trésorier, présente son rapport financier et nous fait constater un reliquat en caisse de 1894 fr. 80 cent.

Quelques rares sociétaires sont en retard pour le payement de leurs cotisations. Avis leur en sera donné, afin qu'ils se mettent en règle. Des remerciements sont adressés à M. Flamant pour le soin avec lequel il gère les deniers de la Société.

Afin de répondre à l'invitation que vient de lui adresser la Fédération archéologique et historique de Belgique, la Société historique délègue, pour la représenter au Congrès de Malines, qui se tiendra du 5 au 10 août, MM. les chanoines Pihan et Morel.

Le fin crayon de M. Cauchemé nous a déjà valu de nombreuses planches relatives aux fouilles du Mont Berny et à celles de la Carrière du Roi. Nous lui en devons aujourd'hui vingt-six autres concernant les fouilles de Champ-lieu. M. Cauchemé nous rappelle d'abord que, de 1850 à 1860, ont été mises au jour et étudiées les ruines d'un temple et d'un théâtre sous la direction de M. Viollet-le-Duc. Des discussions s'élevèrent alors entre M. de Saulcy, de l'Institut, et M. Peigné-Delacour, à propos de l'âge de ces monuments. M. Viollet-le-Duc établit qu'ils appartenaient à l'époque gallo-romaine et remontaient au troisième siècle.

La plupart des objets provenant de ces fouilles sont actuellement au musée de Saint-Germain.

M. Albert de Roucy fut, en 1861, chargé par

Napoléon III de continuer les travaux d'exploration. M. Cauchemé ne lui prêta son concours qu'à partir de 1865, mais déjà M. Marneuf, maire d'Orrouy, avait dessiné, avec une précision remarquable, tout ce qui offrait quelque intérêt. Grâce à lui, les moindres détails des fouilles de Champlieu nous ont été conservés. Ses notes et ses dessins ont permis à M. Cauchemé de nous décrire, sans rien omettre, toutes les pièces trouvées, et d'en placer sous nos yeux une image fidèle que va reproduire la gravure.

Il est à désirer que ces curieux vestiges d'un autre âge soient au plus tôt mis à l'abri de la détérioration. La terre les conservait. A l'air libre, ils se délitent. Si l'on n'y prend garde, bientôt il n'en restera plus rien.

M. l'abbé Dangu aborde la question des pierres tombales de Saint-Jean-aux-Bois. Celle de Marie du Gast est au Musée Vivenel. Celles de Raoul de Coudun, évêque de Soissons, et de Diane de Clausse ont disparu avec celles des abbeses.

Le tombeau gothique, que les touristes ne manquent pas d'aller voir, doit être, si l'on en croit son style et sa décoration, attribué à la fin du XIII^e siècle. Serait-ce la sépulture d'Agathe de Pierrefonds, bienfaitrice insigne du monastère ? Cela ne paraît pas invraisemblable. Le clocher fut élevé en 1273. L'église venait donc d'être achevée. Il semble naturel qu'on ait ensuite songé à construire un monument somptueux sur le tombeau primitif.

Les privilèges royaux et les chartes de donations nous font connaître les ressources et le gouvernement de la communauté.

C'est Rosceline, la première abbesse, qui obtint de Louis VII la dîme du pain et du vin, pendant le séjour du roi à Verberie, Compiègne et Choisy, qui voit limiter à quarante le nombre des religieuses, pour ne pas sentir la gêne, et
